



## SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33 Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11  
L'Arénas - Immeuble le Phare - 405 promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : [syndicat.cgt@ville-nice.fr](mailto:syndicat.cgt@ville-nice.fr) Site internet : [cgtnmca.fr](http://cgtnmca.fr) Page facebook : [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

Nice, le 8 avril 2024

**Objet : Préavis de grève, de 0h à 24h, le jeudi 18 avril 2024 pour l'ensemble des personnels de la Direction de la Famille.**

Monsieur le Maire de la ville de Nice,

La dégradation des conditions de travail des agents de la Petite Enfance est dénoncée régulièrement par notre organisation syndicale sans que de réelles solutions soient apportées par leur Direction.

En effet, ces dernières années, notre syndicat n'a eu de cesse d'interpeller vos élus et vos services concernant les conditions d'accueil et de travail des personnels des crèches de la ville de Nice. Malgré de multiples rendez-vous avec la Direction de la Famille, aucune avancée significative n'a été trouvée pour prendre la pleine mesure de la souffrance des agents.

Les personnels sont épuisés, se sentent méprisés par le manque de reconnaissance. A cela s'ajoutent le manque de professionnels auprès des enfants, le non-remplacement des absences et des manquements récurrents au respect du Code de la Santé Publique.

Aussi, le syndicat CGT NMCA exige :

- **Le remplacement systématique des absences ;**
- **Le recrutement d'agents répondant aux besoins immédiats dans les EAJE ;**
- **Le respect du taux d'encadrement défini par le Code de la santé publique ;**
- **La prise en compte de la pause méridienne dans le temps de travail effectif ;**
- **L'attribution de 3 jours de sujétions particulières supplémentaires liées à la pénibilité ;**
- **Le paiement des heures supplémentaires.**

Notre syndicat et les personnels de la Petite Enfance sont soucieux de maintenir un service public de qualité pour les enfants et les familles qu'ils accueillent au quotidien.

Aussi, la CGT NMCA a décidé de déposer un préavis de grève pour la journée du jeudi 18 avril, permettant ainsi aux agents de la Direction de la Famille de participer aux actions qui seront organisées.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sincères salutations.

PO/ Le Syndicat CGT  
Nice Métropole Côte d'Azur

Le Secrétaire Général